

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1758—*M. Howard*—24 août

Depuis que M. A. E. Fry est surintendant de l'Agence indienne du Yukon, à quelles dates précises a-t-il visité Atlin (C.-B.) et, pour chacune de ces visites, a) par quels modes de transport est-il arrivé, b) combien de temps est-il resté, exprimé en minutes, heures, jours, ou semaines, selon le cas, c) a-t-il rencontré des Indiens indigènes et, dans l'affirmative, qui étaient-ils et quelle a été la durée de la réunion ou des réunions, d) a-t-il rencontré d'autres gens que des Indiens indigènes et, dans l'affirmative, qui étaient-ils et combien de temps la réunion ou les réunions ont-elles duré, e) quel a été son mode de transport au départ?

*N° 1759—*M. Fisher*—24 août

1. A la librairie des publications du gouvernement à Ottawa, détaille-t-on le rapport principal de la Commission Rowell-Sirois à \$6.50 quand le prix marqué est de \$5 et, dans le cas de l'affirmative, quelle en est la raison?

2. Le mémoire Creighton de la même commission se vend-il \$2 alors que le prix marqué est de 0.75 et, dans le cas de l'affirmative, quelle en est la raison?

3. Le premier volume de la Commission Glassco se vend-il \$7.75 alors que le prix marqué est de \$6 et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

4. En vertu de quelle autorité a-t-on majoré le prix marqué des publications du gouvernement?

N° 1760—*M. Fisher*—24 août

1. Pour assurer le service sur la côte de Terre-Neuve, le National-Canadien a-t-il nolisé des navires depuis le 1^{er} janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date les a-t-il nolisés, b) quels sont le nom et l'adresse des propriétaires, c) sous quelles conditions et pour combien de temps les a-t-il nolisés, d) quelle somme a-t-il payée chaque année et à qui a-t-il versé l'argent, e) quels sont les fonctionnaires du National-Canadien chargés du nolisement, f) combien de tonnes chaque navire a-t-il transportées du 1^{er} janvier 1951 au 31 décembre 1963 et g) quelle est la capacité en tonnes de chacun des navires?

2. Le National-Canadien a-t-il accordé un boni en plus du prix du nolisement, du 1^{er} septembre 1951 au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce boni et le nom de la personne qui l'a reçu?

3. Le National-Canadien a-t-il payé des salaires aux membres de l'équipage d'un des navires nolisés depuis le 31 janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, a) quel montant a-t-il versé aux membres de l'équipage de chacun des navires, b) à qui a-t-il versé chacun des montants?

4. Le National-Canadien a-t-il fait, à ses propres frais, des réparations à des bateaux nolisés depuis le 1^{er} janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, combien ont coûté les réparations de chaque bateau et quel était le nom des bateaux en question?